

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EST

EAST REGION

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

MINDOUROU COUNCIL

SECRETAIRAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales

Ministère des Travaux Publics

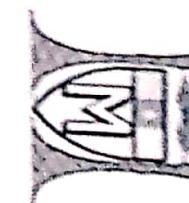
Ministère de la Défense Nationale

Ministère de l'Énergie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

HAUT-NYONG DIVISION



MINDOUROU COUNCIL

Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales

Ministère des Travaux Publics

Ministère de la Défense Nationale

Ministère de l'Énergie

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU PCCM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°~~0001~~MINONO/C-MINDOUROU/CIPMA-PCCM/2023 DU 04/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS PLAIN PIED DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 et suivants.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Maire de la Commune de MINDOUROU lance pour le compte de la Commune de MINDOUROU, Département du HAUT-NYONG, Région de l'EST, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de douze (12) logements de type 12 et 13.

2. Consistance des travaux

- les travaux comprennent notamment :
 - les travaux préliminaires et installation de chantier ;
 - les terrassements complémentaires ;
 - les fondations ;
 - les murs extérieurs - Etagères ;
 - la couverture et bois pour charpente ;
 - la menuiserie Bois, alu et métallique ;
 - la Plomberie Sanitaire ;
 - l'électricité / TV ;
 - la peinture ;
 - les revêtements durs ;
 - les VRD et assainissement ;
 - la plantation des arbres et haies vives.

Les travaux à construire sont présentés ainsi qu'il soit conformément aux plans et maquettes contenus dans

- a) planche 1A du présent DAO ;**
- 02 blocs de 02 logements de Type 13**
- 04 blocs de 02 logements de Type 12**

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de neuf (09) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de lancement des travaux.

4. Affectation : les travaux sont répartis sur un lot unique.

5. *Coût prévisionnel*
Le coût prévisionnel de la présente prestation est de deux cent vingt-quatre millions (224 000 000) FCFA TTC.

6. *Participation et origine*

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la place N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

7. *Financement :*

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cities Municipales (PCM), exercices 2023 et suivants.

8. *Cautionnement provisoire*

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses places administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à quatre millions quatre cent mille (4 400 000) Francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours.

9. *Consultation du Dossier d'Appel d'Offres*

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétaire Général de la Commune de MINDOUROU et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de l'Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MINDOUROU.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enrégistrer en laissant leur adresse complète (téléphone, E-mail, B.P., fax, etc.).

Toutefois, conformément aux dispositions du point 82 de la Circulaire d'application du Code des Marchés Publics, un soumissionnaire ayant payé les frais d'acquisition du DAO au trésor public à la suite des difficultés rencontrées à la recette municipale concernée, devra présenter dans son offre un constat d'huisser dûment établi ou/au prouve de la saisine du Maire avec copie à l'autorité administrative locale, à l'ARRMP et au FEICOM contre décharge éventuellement signée et datée.

10. *Présentation des offres*

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- ✓ L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1);
- ✓ L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2);
- ✓ L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Tes différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. *Résumé des offres*

Sous peine de rejet, les offres doivent être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre réception au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes du Partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM du plus tard le 04/11/2023 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° /AKONO/C-MINDOUROU/CIMM-PCCM/2023 DU ~~04/04/2023~~ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU"

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT"

NB : Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Présent, Sous-présent, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrécouvable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le ~~04/04/2023~~ à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOUMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
- Offre financière incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
- Modification des quantités du DAO dans le DQE ou dans les sous détails de prix ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

16. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17. Durée de Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de MINDOUROU.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MINDOUROU et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

Commune de MINDOUROU : BP : 55 ABONG-MBANG, Tél. 676 82 26 24 / 696 12 19 08 ;
FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOUMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64 / 690 04 01 32 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

Fait à MINDOUROU le **04 OCT 2023**

**Le Maire de la Commune de MINDOUROU
(Autorité Contractante)**

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMAP/EST ;
- FEICOM/DPPP ;
- CIPM/PCCM ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

